

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, notre société **David énergies** porte un projet éolien sur la commune de Dissay-sous-Courcillon après avoir obtenu l'accord du conseil municipal en septembre 2018, renouvelé récemment par la nouvelle municipalité le 18 mai 2021.

Suite à la sécurisation foncière, les études préalables nécessaires à la définition du projet ont débutées. Une étude écologique a été lancée en décembre 2020 ; l'étude paysagère et l'étude acoustique vont bientôt débuter.

À ce jour, rien n'est décidé. Ce sont les études techniques et environnementales qui permettront de déterminer si un projet est réalisable sur les zones identifiées, et si tel est le cas, d'en définir les contours : nombre, taille, puissance et emplacements des éoliennes.

David énergies a la volonté de construire un projet intégré à son territoire, respectueux de son environnement et de ses habitants. En parcourant cette lettre d'information, vous pourrez prendre connaissance des premiers éléments essentiels du projet. Nous vous invitons à participer à des groupes de travail dédiés sur ce projet éolien. Cela sera l'occasion d'échanger afin de parvenir à un projet adapté au territoire. En effet, c'est en mutualisant nos connaissances respectives que nous pourrons définir le meilleur projet possible. De nombreux sujets restent à déterminer ensemble et votre contribution est vivement attendue.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce projet.

L'équipe de projet



Un potentiel de **4 à 6 éoliennes**



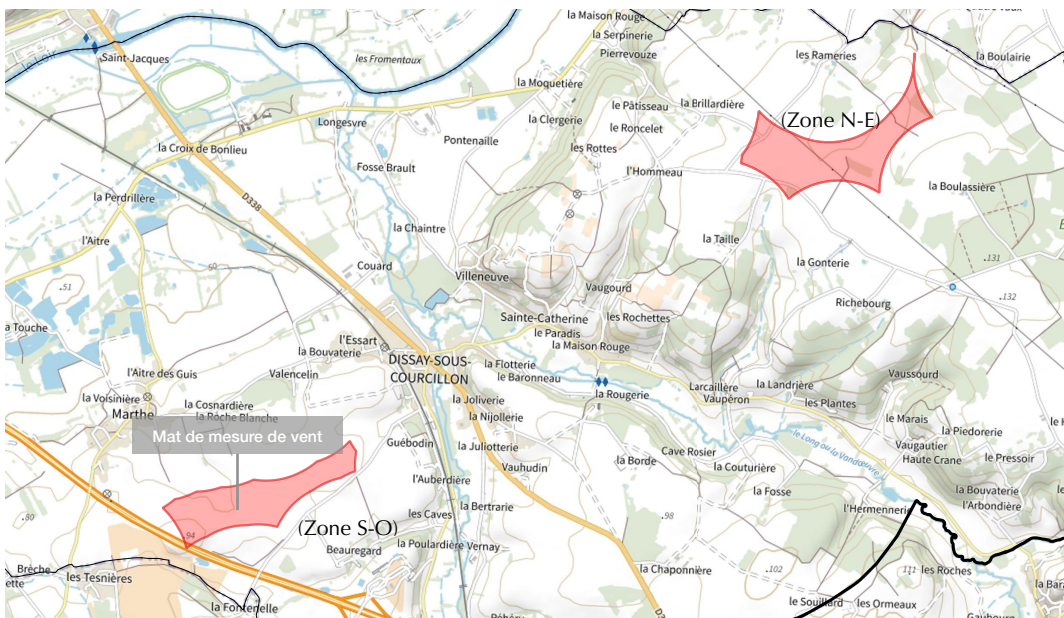
Environ **3500 foyers alimentés en électricité par éolienne***



16 à 24 MW de puissance installées

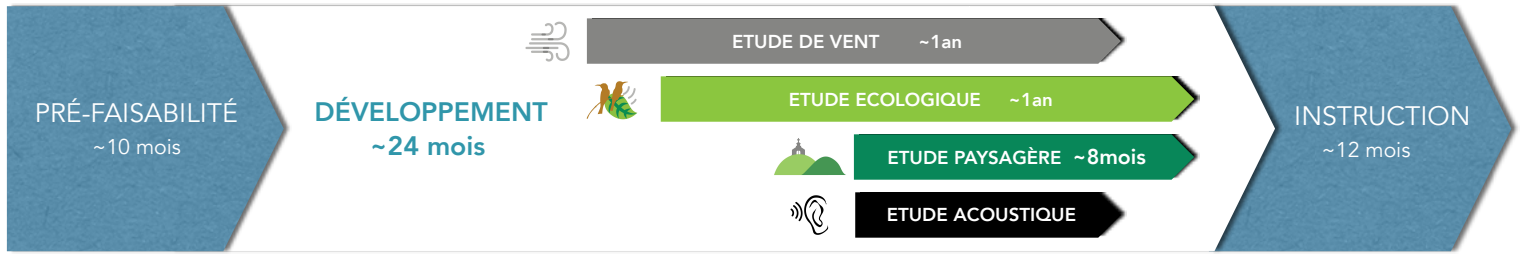
**hors chauffage et eau chaude. Hypothèse de consommation = 2700kWh par foyer/an (source : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire)*

PLAN DE SITUATION DES ZONES D'ETUDE



Deux zones d'implantations potentielles (ZIP) ont finalement été retenues sur la commune : la première au Sud-Ouest (S-O) et la seconde au Nord-Est (N-E). Elles tiennent compte notamment d'un éloignement d'au moins 500 mètres des habitations, conformément à la réglementation. D'autres éléments techniques (routes, faisceaux hertziens, lignes électriques, etc...), environnementales (distances aux bois et plans d'eaux) et aéronautiques seront pris en compte pour définir la future implantation des éoliennes.

LES ÉTAPES DU PROJET



Le mât de mesure de vent d'une hauteur de 100m a été installé sur site en octobre 2020 pour une durée de 1an. Des capteurs positionnés à différentes hauteurs mesurent en continu la puissance et la direction du vent. Les données collectées permettront d'affiner le choix du type d'éolienne à installer au regard des spécificités du site de projet.

L'**étude paysagère** menée par l'Agence Couasnon, débutera en juin 2021. Il s'agit d'étudier les composantes et éléments structurants du paysage (infrastructures et réseaux, relief et végétation, habitat et patrimoine) dans un périmètre d'au moins 20 km autour de la zone de projet. Des photomontages et des cartes de co-visibilité seront ensuite réalisés afin de représenter l'insertion des éoliennes dans le paysage.

L'**étude écologique** a débuté en décembre 2020 par des expertises de terrain réalisées par l'Institut d'Écologie Appliquée. Cette étude consiste à faire l'inventaire de la biodiversité sur un cycle biologique complet. Les différentes espèces (faune et flore) présentes, leurs comportements et occupations du site seront recensés. Cela permettra d'établir les zones les plus propices à l'installation d'éoliennes du point de vue environnemental. Des associations environnementales locales seront également consultées sur les enjeux déjà connus autour du projet.

L'**étude acoustique** consiste à mesurer le niveau sonore ambiant depuis les jardins des habitations riveraines les plus proches des zones d'étude. Des sonomètres seront disposés, avec leur accord, chez les riverains autour des deux zones d'étude, au cours de l'été et à l'hiver 2021. Cela permet de récolter les données nécessaires à la réalisation d'une simulation numérique. Celle-ci permet de vérifier que le bruit généré par les éoliennes respectera la réglementation française, et ce dans toutes les conditions météorologiques. Il s'agit de l'une des plus strictes d'Europe : l'« émergence sonore » du parc ne doit pas dépasser 5 décibels le jour, et 3 décibels la nuit par rapport au bruit résiduel mesuré.

LA DEMARCHE DE CONCERTATION

david énergies soucieux de se mettre à disposition des acteurs locaux, a fait appel à l'agence Tact, pour mener une démarche d'information et de concertation afin d'associer les élus et les habitants tout au long du développement du projet. En voici les grandes lignes :

- **Temps d'information** réguliers avec les élus du territoire,
- Information de la population aux grandes étapes du développement par la distribution de **lettres d'information** et la mise en ligne d'un **site internet** dédié, www.parc-eolien-dissay-sous-courcillon.com
- Prise de contact et information auprès des riverains en **porte-à-porte**.

Contact Groupe de Travail
 Merci d'écrire
 à juliette.fournil@agencetact.fr
 ou de la contacter au 06 33 15 50 47

Nous souhaitons également, par la mise en place de **groupes de travail**, vous donner rendez-vous aux grandes étapes du projet pour dialoguer, échanger et construire ensemble le projet éolien de Dissay-sous-Courcillon. C'est uniquement en associant notre expérience du développement de projet et votre connaissance du territoire que nous réussirons à développer un projet porteur de sens et d'avenir. Ensemble, nous pourrons alors rédiger une Charte de bon voisinage, officialisant les engagements de **david énergies** en termes d'information et de maîtrise des impacts, au-delà de ses obligations réglementaires.

Une première séance de travail devrait se tenir après l'été. Si vous êtes d'ores et déjà intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

2018 Rencontre avec les représentants du Pays Vallée du Loir et leurs élus, Conseil départemental

Visite du parc éolien de la Jacterie

Rencontre et délibération du Conseil Municipal de Dissay-sous-Courcillon

Réunion avec les propriétaires et exploitants

2019 Réunion d'avancement avec les élus de la commune

Rencontre avec les représentants de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé et du Pays Vallée du Loir

2020 Participation au forum EnRs à Dissé-sous-le-Lude

Réunion avec les propriétaires et exploitants

Distribution de la lettre d'information N°1 à tous les habitants de la commune et porte-à-porte chez les riverains de la zone Sud-Ouest (S-O)

2021 Délibération du nouveau Conseil Municipal de Dissay-sous-Courcillon

Distribution de la lettre d'information N°2 et porte-à-porte chez les riverains de la zone Nord-Est (N-E)

Pour en savoir plus sur le projet : www.parc-eolien-dissay-sous-courcillon.com